



**JE REFUSE LE  
COMPTEUR  
«Linky»**

**POUR PRESERVER NOTRE SANTÉ  
POUR DEFENDRE NOS INTERÊTS  
AFFIRMONS NOTRE CHOIX**

Extrait d'un courrier du Ministre, adressé à un maire en réponse à ses inquiétudes relatives aux conditions de déploiement des compteurs Linky (17 novembre 2017)

... Toutefois, **le refus de remplacement** d'un compteur par un particulier est possible, notamment dans le cas où les équipes de poses ne peuvent accéder à l'ancien compteur par voie publique....  
... Cependant, un client ayant refusé la pose d'un compteur communiquant ne pourra prétendre à bénéficier des avantages tarifaires qu'il propose et les prestations actuellement gratuites, comme les relevés de compteur par les agents, **pourraient** alors lui être facturés.

*Nicolas Hulot*

NICOLAS HULOT



P.R.I.A.R.T.E.M

Electrosensibles  
de France

Pour Rassembler, Informer et Agir sur les Risques liés aux Technologies ElectroMagnétiques

5, Cour de la Ferme St Lazare • 75010 Paris • Tél : 01 42 47 81 54 • Site : [www.priartem.fr](http://www.priartem.fr) • e mail : [contact@priartem.fr](mailto:contact@priartem.fr)